



Royal Gallia Basket Club de BEEZ

Chers parents,

Cher joueur,

J'espère que vous et vos proches se portez bien.

Après cette période un peu difficile, il est temps de penser à la reprise.

Dans sa newsletter du 12 juin, l'AWBB envisage 3 plans possibles pour le début des compétitions :

- Plan A : le 1^{er} WE de septembre
- Plan B : le 1^{er} WE d'octobre
- Plan C : en janvier 2021

La décision sera prise le 30 juin.

En attendant, voici les quelques informations utiles pour la **saison 2020-2021**.

Les éventuelles modifications et compléments d'information seront communiqués via la newsletter. Vous pouvez vous y abonner soit via le site internet (www.galliabeez.be), soit en envoyant un email au secrétariat (secretariatgalliabeez@gmail.com).

1. Entraînements

Lieux :

- Hall sportif de Beez, Avenue Reine Elisabeth, 2, 5000 Beez
- Salle de sport de l'institut de la Providence, Rue Notre Dame des Champs, 5020 Champion
- Centre sportif de La Plante, Chaussée de Dinant, 220, 5000 Namur
- Salle de sport encore à déterminer

Equipe	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Baby*			15h00 – 16h00			09h00-10h00
U6-7	17h00 – 18h00		16h00 – 17h00			
U8B	17h00 – 18h00		16h00 – 17h00			
U8A	17h00 – 18h00		17h00 – 18h15			
U10B	18h00 – 19h15		18h15 – 19h15			
U10A	16h45 – 18h15		17h00 – 18h00			
U12B		18h15-19h30	17h00 – 18h15			
U12A	17h00 – 18h00			18h15 – 19h30		
U14 Prov	18h00 – 19h15		18h15 – 19h30			

U14 Reg		16h45 – 18h15	17h00 – 18h30		17h00 – 18h15	
U15 Reg	18h15 – 19h30		18h00 – 19h15	18h15 – 19h30		
U16 Prov	20h00 – 21h30	19h30 – 21h00				
U16 Reg		20h00 – 21h30		19h30 – 21h00	18h15 – 19h30	
U17 Reg	20h00 – 21h30		13h30 – 15h00	16h45 – 18h15		
U18 Prov		20h00 – 21h30		19h30 – 21h00		
U21 Reg	19h30 – 21h00	21h00 – 22h30			19h30 – 21h00	
P3				21h00 – 22h30		
P1		21h00-22h30			21h00 – 22h30	
R2	19h30 – 21h00			21h00 – 22h30		

*Pour les Baby (joueurs de moins de 6 ans), les entraînements seront assurés par le BC Boninne en accord avec le Royal Gallia BC Beez.

Il est demandé d'être **présent 10 à 15 minutes avant l'heure de début** de l'entraînement afin de se donner le temps de saluer les copains et leurs parents et de débiter l'entraînement à l'heure (dans le respect du programme élaboré par l'entraîneur).

Il est **impératif de prévenir** l'entraîneur **en cas d'absence**, que ce soit pour l'entraînement ou pour le match.

2. Reprise des entraînements

La reprise des entraînements sera communiquée dans la newsletter du club.

Pour une **BONNE ORGANISATION DE LA REPRISE**, il est demandé aux joueurs de **CONFIRMER leur PRESENCE** auprès de leur entraîneur.

3. Entraîneurs

	Entraîneurs	e-mails	GSM
U6-7	Patricia Quirin	patriciaquirin@hotmail.com	0497/39.22.93
U8A	Patricia Quirin	patriciaquirin@hotmail.com	0497/39.22.93
U8B	Eva Hambursin	eva08082000@hotmail.fr	
U10A	Jonathan Jacobs	jjacobs4891@outlook.com	
U10B	Florent Seidoff	florent.seidoff@hotmail.fr	0471/26.86.24
U12A	Fabienne Debuigne	fabienne.debuigne@gmail.com	0477/72.48.59
U12B	François et Gilles Geubel	f.geubel@hotmail.com g.geubel@gmail.com	0499/14.88.50 0499/37.54.98
U14 Prov	Lucas Feraille	lucas29fer@gmail.com	0471/76.08.62
U14 Reg	Julien Lucas	julien.lucas@hotmail.com	0496/83.48.77
U15 Reg	Alexandre Geradon	geradonalexandre@gmail.com	0476/34.28.88
U16 Prov	Simon Libertiaux	simon.libertiaux@outlook.fr	0493/98.93.89
U16 Reg	Jean-Paul Lamy	lamy.jean.paul@skynet.be	0473/85.17.19
U17 Reg	Louis Crevits	lcrevits97@gmail.com	0477/33.28.19
U18 Prov	Dominique Lamquet	dominique.lamquet@gmail.com	0479/87.53.64

U21 Reg	David Marchal	marchald@live.fr	0495/45.98.76
P3	Stéphane Delval	s.delval@isbm.be	0497/94.36.51
P1	Pascal Fievet	pas.fievet@gmail.com	0496/14.75.34
R2	Didier Prinsen	didierprinsen@gmail.com	0496/67.72.76

4. Rencontres officielles

Les rencontres à domicile se déroulent le samedi et le dimanche (1 week-end sur 2, en alternance avec le BC Boninne) selon le calendrier élaboré par le Comité Provincial de Namur ou l'AWBB qui vous sera communiqué dès que possible via l'entraîneur, la newsletter et notre site internet. Il sera aussi disponible sur le site www.cpsnamur.be (joueurs provinciaux) ou www.awbb.be (joueurs régionaux).

Il est demandé d'être présent 30 (ou 45 minutes en fonction du coach) avant l'heure de début du match et de prévenir l'entraîneur en cas d'absence.

Rencontres à domicile (heure de début)		
Equipes	Samedi	Dimanche
Babys (entraînement)	09h00	
U6-7 (tournoi)		
U8 A		10h45
U8 B		10h45
U10 A		09h00
U10 B	10h15	
U12A	09h30	
U12B		09h00
U14 Prov		12h45
U14 Reg		12h45
U15 Reg	11h30	
U16 Prov		10h45
U16 Reg		17h00
U17 Reg	13h45	
U18 Prov	11h45	
U21 Reg	16h00	
P3	18h15	
P1		15h00
R2	20h30	

5. Certificat médical

Nous vous demandons de bien vouloir faire compléter le **certificat de l'AWBB (et pas un autre !)** repris ci-dessous pour **le premier match officiel** (coupe AWBB, de Province ou championnat). Celui-ci sera remis à l'entraîneur de votre équipe le plus rapidement possible (**de préférence lors du 1^{er} entraînement**).

Un joueur sans certificat médical ne peut pas être aligné en match.

Attention : Le joueur ou la personne responsable (si le joueur est mineur) doit **dater et signer le certificat** (lutte contre le dopage).

6. Assurance

Que faire en cas d'accident ?

1. Vous vous blessez lors d'une activité sportive.
2. Vous complétez le formulaire fourni par ETHIAS.

(<https://www.awbb.be/wp-content/uploads/2018/08/declarationaccident.pdf>).

3. Lors de votre visite médicale, vous faites remplir l'attestation médicale par le médecin.
4. Vous gardez une copie de tous les documents.
5. Vous scannez les documents et les envoyez au secrétariat du club (secretariatgalliabeez@gmail.com).
6. Le secrétariat vous enverra le numéro de dossier.
7. Vous enverrez un scan de toutes les factures ou certificats au secrétariat du club en mentionnant votre numéro de dossier. Les originaux doivent être transmis directement à l'assureur en mentionnant le numéro de dossier.

A noter que l'assurance ne rembourse que les produits reconnus par les MUTUELLES. Les produits non remboursés par votre mutuelle ne le seront pas non plus par l'assurance, ni par le club. Il est important de signaler ceci à votre médecin lors des prescriptions médicales, de pose de bandages, de plâtres, etc...

IMPORTANT :

- Toujours indiquer le n° du dossier lors de tout échange de correspondance avec l'assureur ou le club.
- **Il est INDISPENSABLE d'être en possession et d'avoir transmis au club un CERTIFICAT DE GUERISON « AVANT » toute reprise.** La compagnie n'accepterait pas une nouvelle déclaration d'accident sans que le dossier précédant ne soit clôturé. **Ce certificat de guérison vous sera fourni par un médecin.**

7. Cotisations 2020-2021

Le montant de la cotisation est à verser sur le compte ING **BE38 3631 0745 9872** du **Royal GALLIA B.C. BEEZ**

Communication : « **NOM et PRENOM DU JOUEUR + EQUIPE** à laquelle il appartient »

La cotisation comprend un chèque repas vous offrant la gratuité sur un des deux repas organisés par le club.

Les cotisations versées **NE sont PAS remboursables.**

<u>Saison 2020-2021</u>		<u>Avant 16/07</u>	<u>COTISATION DE BASE</u> <u>1ere affiliation ou</u> <u>du 16/07 au 15/08</u>	<u>Après 15/08</u>	<u>A partir du 01/09</u>
Babies	1 ^{er} enfant	145 €	160 €	175 €	190 €
	Suivant(s)	105 €	120 €	135 €	150 €
U6-7 et U8	1 ^{er} enfant	185 €	200 €	215 €	230 €
	Suivant(s)	135 €	150 €	165 €	180 €
U10 - U12 - U14 - U16 - U18 Provinciaux	1 ^{er} enfant	235 €	250 €	265 €	280 €
	Suivant(s)	175 €	190 €	205 €	220 €
U14 - U15 - U16 - U17 - U21 Régionaux	1 ^{er} enfant	260 €	275 €	290 €	305 €
	Suivant(s)	190 €	205 €	220 €	235 €
P3		220 €	235 €	250 €	265 €
R2 et P1		240 €	255 €	270 €	285 €

Le joueur qui n'était pas affilié au club la saison passée, paie le montant « **1ere affiliation** » au moment de son inscription au club.

Pour les équipes jeunes (babies jusque U21), si plusieurs frères sont affiliés au club, l'ainé paie la cotisation « **1^{er} enfant** » et les autres paient la cotisation « **Suivant(s)** ». Ce qui représente une réduction d'environ 25% sur la cotisation de base.

Pour les joueurs (jeunes et séniors) qui étaient déjà affiliés au club la saison dernière, une **réduction de 15 €** sur la cotisation de base est octroyée si le paiement se fait **AVANT le 16/07**.

Les cotisations doivent être payées AU PLUS TARD le 15/08. Dans le cas contraire, le joueur se verra imposer une **amende de 15 €** si le paiement a lieu entre le 15/08 et le 30/08 et une amende de **30 €** si le paiement à lieu après le 30/08.

Le Comité se réserve le droit de **sanctionner** le joueur qui **NE sera PAS** en ordre de **cotisation après le 15/09** (voir notre Règlement d'Ordre Intérieur sur notre site).

Pour les parents et les joueurs qui éprouvent des difficultés financières, il est possible de payer en 3 fois la cotisation (septembre, octobre, novembre) moyennant **l'accord préalable** du club. Dans ce cas, le montant à payer sera celui de la cotisation de base.

Pour tout **problème, litige ou demande**, merci d'envoyer un email au secrétariat (secretariatgalliabeez@gmail.com).

8. Communication

Afin de faciliter et d'accélérer la communication, le club privilégie la **newsletter** (informations diverses du coach ou du comité, les activités et événements du club, les rappels, ...).

De votre côté, vous pouvez adresser toutes vos demandes par email au secrétariat du club (secretariatgalliabeez@gmail.com), y compris **les demandes de remboursements pour la mutuelle** (scan du document à remplir).

Consultez également notre site internet (www.galliabeez.be) qui sera très régulièrement mis à jour avec les résultats des matchs, les débriefings des coaches, des photos, ...

9. Esprit sportif

L'esprit sportif ou fair-play est essentiel pour réussir à promouvoir et à développer le sport.

Il est de notre responsabilité de promouvoir cet esprit.

Le fair-play signifie bien plus que le respect des règles ; il couvre des notions d'amitié et de respect de l'autre.

Respectons **l'arbitre et les joueurs**, ainsi nous serons respectés et donnerons une bonne image de notre sport et de notre club.

Le fair-play, c'est le respect de l'arbitre, de l'adversaire, des horaires, ... et de soi-même.

10. Délégués et officiels de table

Lors des matchs, chaque équipe doit désigner un délégué au terrain et des officiels de table (match à domicile : 1 chronométreur et 1 chronométreur des tirs (24 sec) ; match en déplacement : 1 marqueur). Ces rôles doivent être

exercés par les **parents/amis des joueurs** présents au match. Il est impossible aux bénévoles du club de prendre en charge ces fonctions.

En l'absence de volontaires, le coach devra désigner des joueurs afin d'assurer ces rôles (au lieu de jouer). Comme il serait dommage d'en arriver là, **nous comptons sur vous**, parents/amis, pour prendre vos responsabilités.

Si vous êtes volontaires pour exercer ces fonctions, merci d'envoyer un email vers le secrétariat. Des **formations et écolage/coaching** seront donnés à ceux qui le souhaitent.

D'avance merci pour votre engagement.

11. Quelques éléments d'ordre pratique

Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou d'e-mail doit être communiqué au secrétariat du club.

Au terme du match, tous les équipements seront déposés dans le bac prévu à cet effet et chaque joueur, à tour de rôle, reprendra l'ensemble des équipements de l'équipe pour les lessiver. Il devra les ramener propres pour le premier entraînement de la semaine.

Pour tous les joueurs (si pas de photo sur la licence AWBB), remettre obligatoirement votre carte d'identité à votre délégué, et ce dès votre arrivée. Tout oubli entraîne **un forfait** et **une amende** pour le club.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Président : Luciano BATTOCCHIO ; 33, rue de Forêt à 5000 Beez

0497 52 80 06 luciano.battocchio@skynet.be

Secrétaire : Claude DETHIER ; 24, rue des Framboises à 5000 Beez

0473 56 10 24 secretariatgalliabeez@gmail.com

Trésorière : Isabelle PINSMAILLE

0497 29 75 57 tresoreriegallia@yahoo.be

Directeur technique : Hervé FORTHOMME

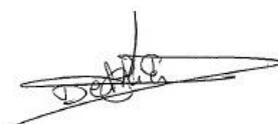
0473 18 91 54 rvfor@hotmail.com

Notre kiné dévoué : Maxime STRAGIER

0479 64 01 04

En attendant de vous revoir toutes et tous, nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous présentons nos meilleures salutations sportives.

Pour le Comité du RGBCB



Claude Dethier

Secrétaire



CERTIFICAT MEDICAL
Saison 2020 – 2021

Je soussigné(e), Docteur en Médecine à
atteste avoir examiné aujourd'hui Mlle/ Mme/ M.
né(e) le, à habitant
et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du basket-
ball.
Fait à, le
Identification du médecin Signature

Le sportif reconnaît par sa signature qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il a pris connaissance et accepte le règlement antidopage de l'AWBB et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de l'AWBB en matière de violation des règles antidopage. Il accepte irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de l'AWBB seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard. »
Date et signature du sportif et, le cas échéant, celle d'un de ses représentants légaux.

A découper et à remettre à son entraîneur **AVANT** la 1^{ère} rencontre

Merci également de bien vouloir scanner le certificat complété et de l'envoyer au secrétariat du club (secretariatgalliabeez@gmail.com). Ceci permettra de gagner du temps si vous deviez, en cours de saison, jouer pour une deuxième équipe.